

BRUNO MADER COMPLEXE DE TENNIS PARIS 20^E

Ce nouveau complexe sportif venant refermer la partie sud-est du secteur de la porte des Lilas en pleine transformation revêt une fonction urbaine stratégique. Il fait office d'articulation entre un tissu pavillonnaire existant et de futurs équipements et logements de plus grande hauteur. Une résille de béton préfabriqué ceinture la halle des tennis (quatre courts semi-enterrés et cinq courts découverts) et assure cette transition par son pas, son rythme et sa continuité.

Étendu sur 25 hectares, le secteur de la Porte des Lilas empiète sur les 19^e et 20^e arrondissements de Paris et bénéficie d'un réaménagement lourd dans le cadre du Grand projet de renouvellement urbain dont l'objectif est d'implanter des programmes favorisant la mixité urbaine, le développement économique, culturel et résidentiel, mais aussi de lancer des liens nouveaux avec les communes limitrophes (Le-Pré-Saint-Gervais, les Lilas, Bagnolet) auparavant coupées de Paris.

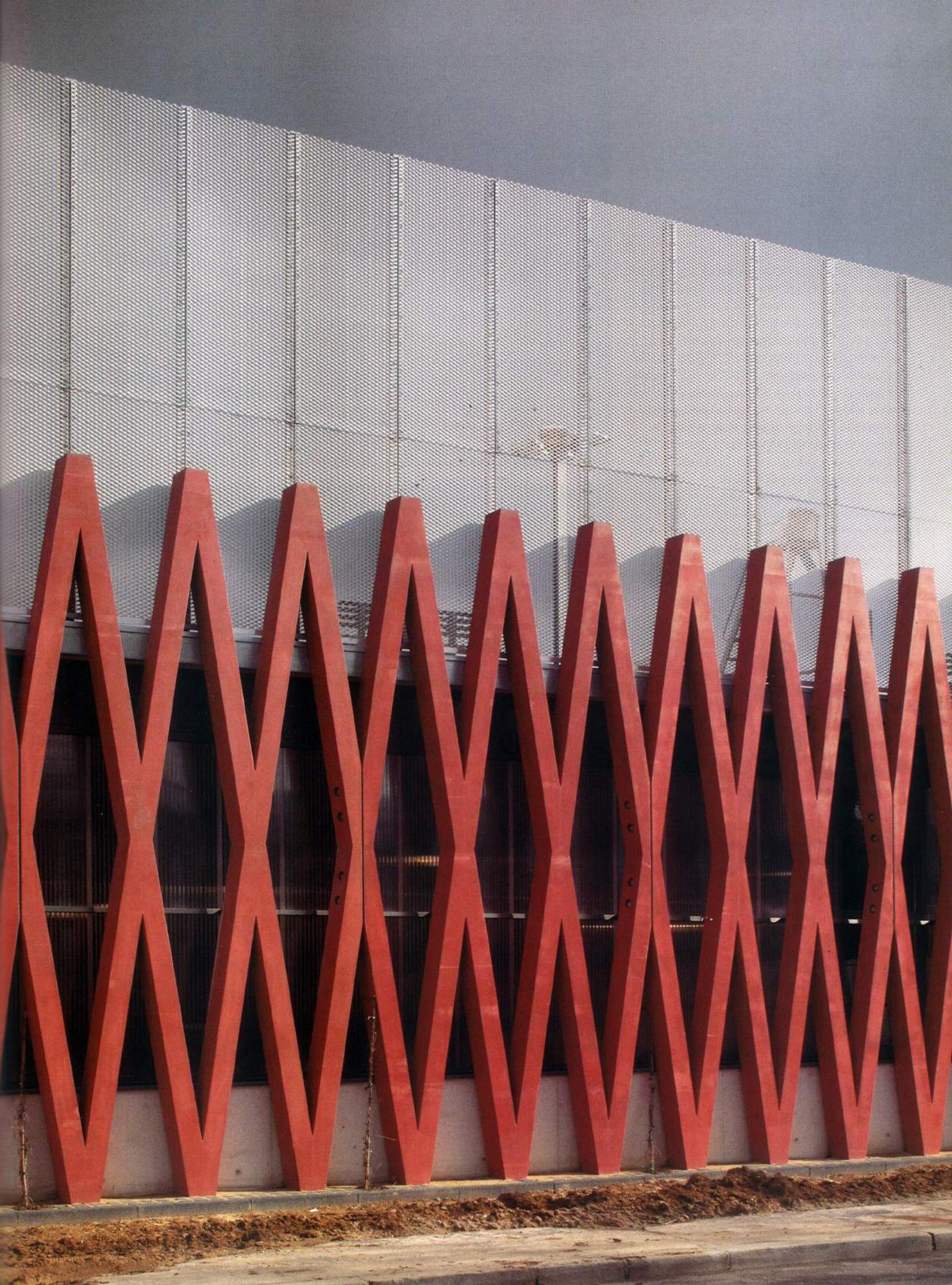
Depuis l'achèvement de la couverture du périphérique en 2007 qui a affirmé cette continuité physique entre Paris et ces trois communes là où le boulevard périphérique passait en tranchée, limitant les nuisances sonores dues à l'intense trafic routier, de nombreux chantiers se sont développés et de nouvelles hypothèses programmatiques sont en cours. L'aménagement des espaces créés sur les

dalles de couverture du périphérique (Architecte coordonnateur de la ZAC, Olivier le Boursicot) tend à requalifier des espaces publics existants, insérer des équipements structurants entre Paris et ses voisines, retrouver une ceinture verte et des vues lointaines sur le grand paysage et enfin, réorganiser les transports en commun (bus, métro, tramway), circuits piétons et vélos. C'est dans ce contexte parisien plutôt rare de création de toutes pièces d'un morceau de ville – à la fois charnière et densificateur – que le complexe de Tennis conçu par Bruno Mader au sud est du périmètre s'immisce. Un équipement sportif dont la force tient à sa connexion franche avec le tissu urbain, encadré d'un tissu pavillonnaire existant, de futurs logements sociaux, d'équipements publics et d'une résidence étudiants. Inhabituelles, sont les situations où les bâtiments sportifs sont explicitement rattachés à la ville, où des terrains de tennis font l'objet d'un projet architectural, traités comme un tout dans une logique de compacité. Le programme est lourd, quatre courts intérieurs et cinq extérieurs, un club house, des vestiaires, bureaux, logement de fonction. L'opération regroupe les installations de la Ligue de Tennis de Paris et du Tennis Club de Lutèce. La superposition programmatique s'impose et l'enfouissement partiel, également. Le bâtiment se compose ainsi d'un grand volume

semi-enterré caractérisé par une ceinture en résille béton préfabriqué teintée dans la masse de couleur ocre rouge qui assure sa lisibilité urbaine et structurelle. Cette résille fait office de certissage et détoure, à l'intérieur du complexe, les terrains de tennis. Elle a une fonction porteuse et de contreventement du bâti tout en constituant un brise-soleil. Les espaces d'accueil fragmentés en deux volumes bordent la rue des Frères Flavien face à un tissu pavillonnaire peu dense. Ils articulent ainsi le volume de la halle avec l'échelle des constructions existantes. Les deux petits bâtiments présentent des façades de béton coulé rouge teinté dans la masse également, couleur allusive aux constructions brique alentour et à la terre battue traditionnelle des terrains de tennis. En partie supérieure, cinq courts en plein air orientés nord-sud ouvrent sur le territoire métropolitain. Situation à la fois ouverte et contenue dans cette résille en losanges dont les limites supérieures font garde-corps. Ces terrains de jeu sur la ville sont eux-mêmes palissadés d'une maille en aluminium déployé qui fait office de pare-pluie, pare-balles, pare-vent et soleil, sans lisse supérieure, fixée derrière la résille béton par des montants métalliques. De hauts mats d'éclairage ancrés dans les courts participent de cette ambiance périphérique et cadrée, affirmée dans son contenu inattendu de sport urbain. Depuis le toit, un jardin suspendu

Plan de masse de la ZAC des Lilas et du complexe de Tennis situé en limite est de la parcelle.



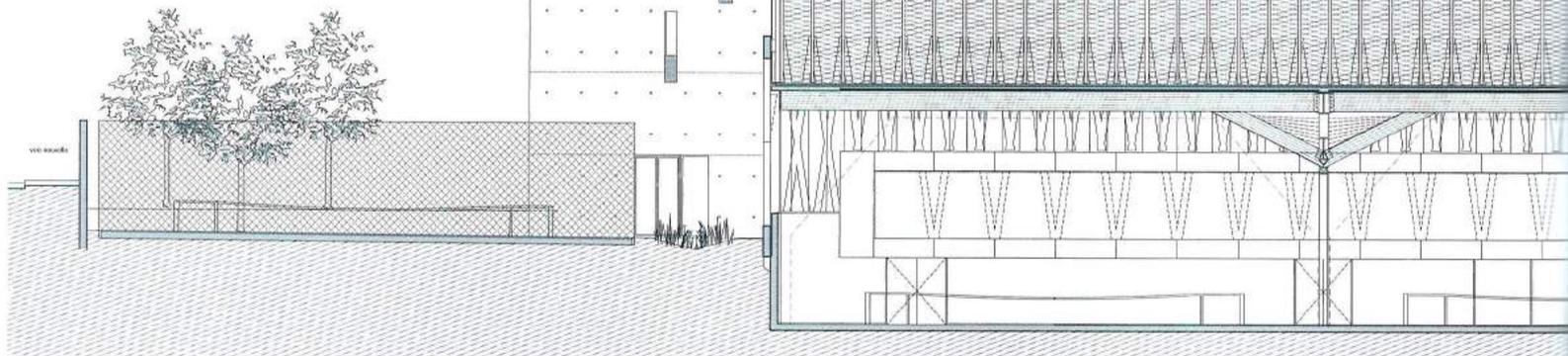


sert de liaison entre les deux niveaux de terrains, mais aussi de dégagement pour les circulations. En sous-face, cette promenade continue dans le bâtiment hall, caractérisée par son ouverture cette fois sur quatre terrains orientés est-ouest situés derrière une paroi vitrée le long de laquelle les visiteurs attendent, en spectacle. Cette façade de verre se prolonge au nord au niveau des courts inférieurs qui ouvrent sur un petit jardin triangulaire, résidu géométrique de la parcelle forcément quadrillée offrant une ventilation naturelle aux quatre courts semi-enterrés. Un apport de vue et de lumière assez peu compris par les usagers qui, pour l'instant, ont bâché les fonds de courts, systématiquement. A l'étude, une protection transparente qui absorberait les chocs de balles. Ces terrains couverts ont été traités comme une grande halle outillée de possibles tribunes. De grandes portées (18 m), abouties au moyen d'une structure collaborative bois béton en plafond qui supporte la charge des quatre courts en toiture. Un nombre de porteurs réduit pour un système constructif favorable à une éventuelle reconversion. Sur les grandes poutres métalliques transversales de la structure sont connectés des bracons qui soulagent la portée et dont la répétition produit des ondes de bois en sous-face du plafond, géométrie faite de points d'inflexion dictés par le gabarit réglementaire utile. Ce plafond aéré intègre le chauffage rayonnant et répond aux exigences acoustiques. Translucides, des panneaux de polycarbonate alvéolaire entourent cette caisse en béton et laissent passer la lumière et une certaine idée du flux de la ville.

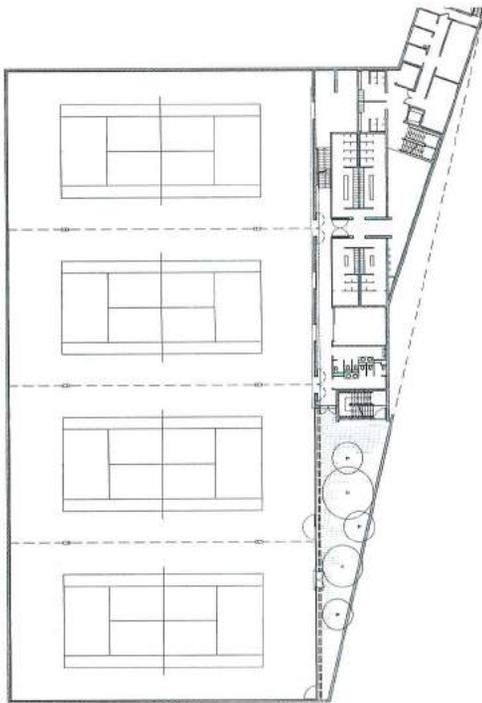
Karine Dana



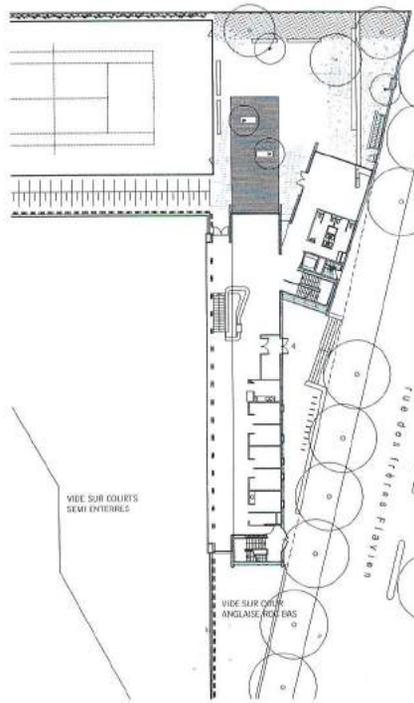
La résille en béton préfabriqué ceinture le complexe de tennis sur toute sa hauteur.



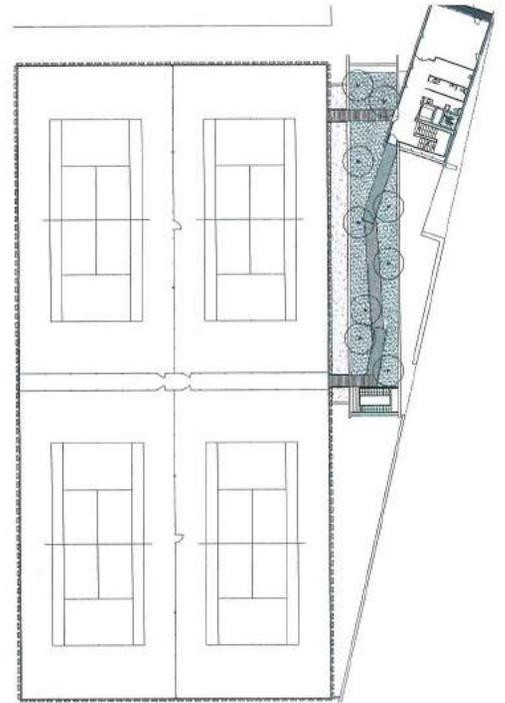
Coupe longitudinale.



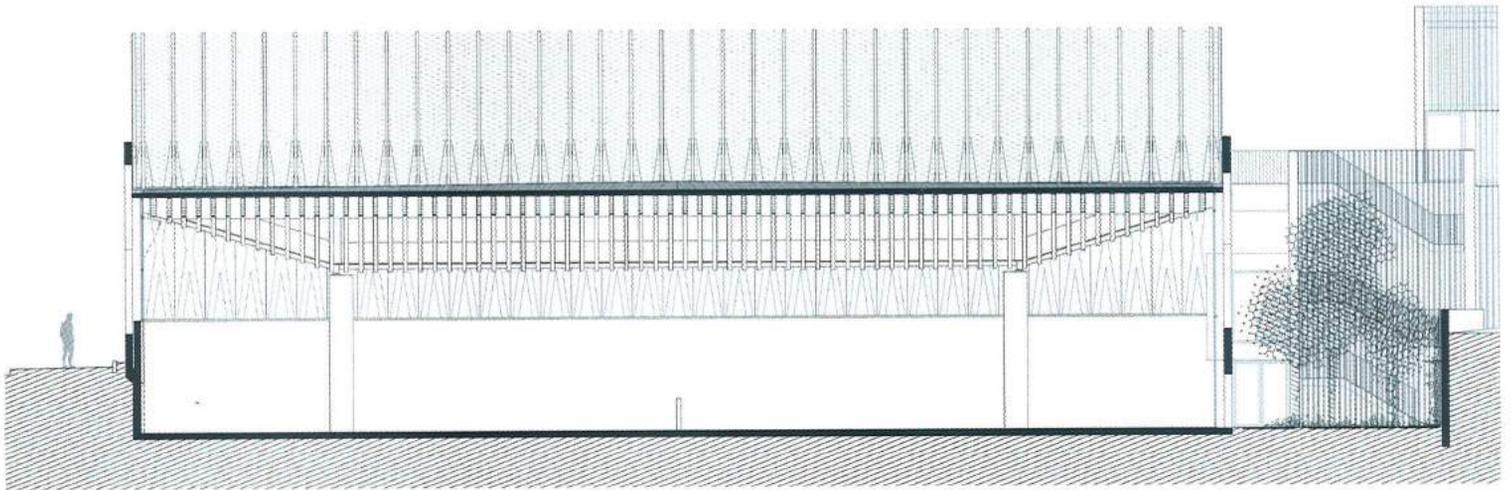
Plan du rez-de-chaussée bas.



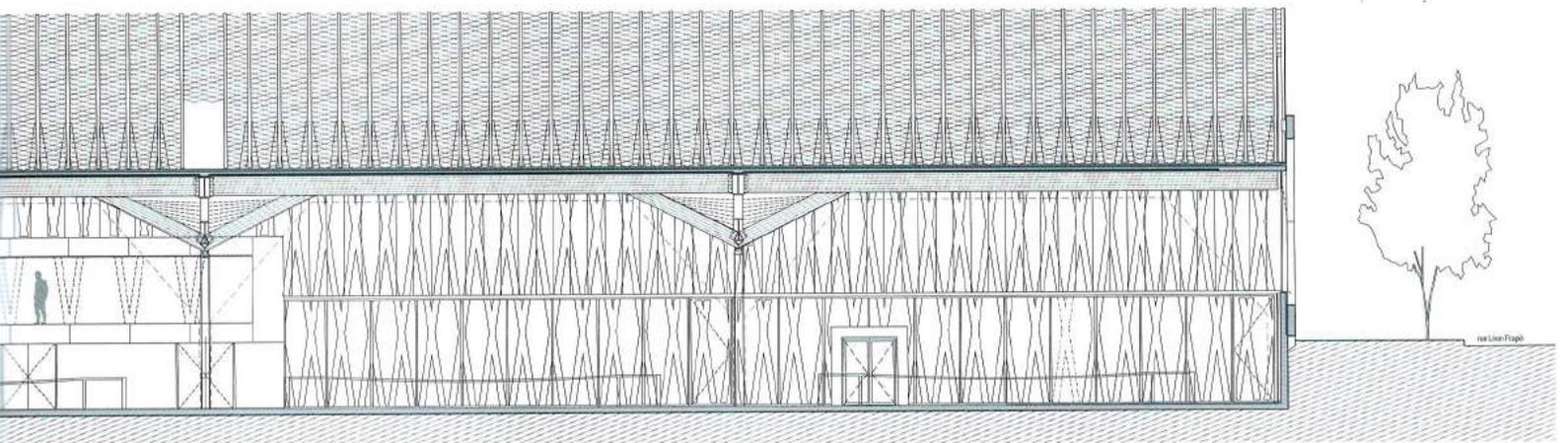
Plan du rez-de-chaussée haut.



Plan du R+1.

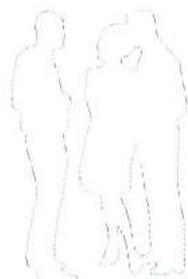


Coupe transversale.

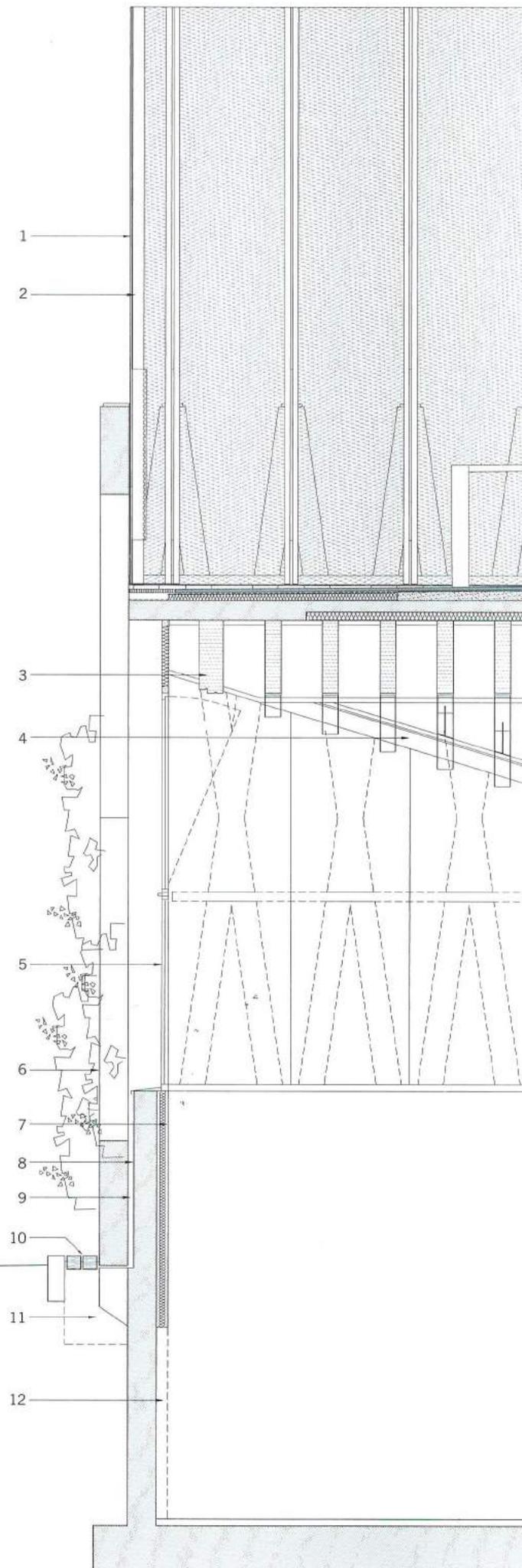




Photos Gaston F. Bergeret



rue Paul Meurice



Page de droite, les tennis découverts superposés aux quatre terrains semi-enterrés.

DETAIL DE FAÇADE

- 1-Ecran métal déployé pare-pluie, pare-balles, pare-vent, brise-soleil et support de végétation.
- 2-Lisse verticale portant le métal déployé.
- 3-Poutre bois lamellé collé.
- 4-Poutre maîtresse métal.
- 5-Panor polycarbonate alvéolaire.
- 6-Structure béton rouge préfabriqué.
- 7-Isolant thermo-acoustique.
- 8-Soubassement béton gris.
- 9-Vide pour circulation d'EP.
- 10-Bordure béton gris pavés disjoints.
- 11-Terre végétale pour vigne vierge.
- 12-Bâche hors marché.

LIEU: 1-7, rue des Frères Flavien, Paris 20^e.

MAÎTRISE D'OUVRAGE: Semavip.

MAÎTRISE D'ŒUVRE: Bruno Mader architecte mandataire; Bruno Murawiec chef de projet, Aurélien Veyssier, Hervé Gaillaguet, architectes assistants; Batiserf BET structure; Choulet BET fluides; MDETC économiste; HYL palette végétale.

PROGRAMME: Réalisation d'un complexe sportif de Tennis comprenant:
 - 4 courts intérieurs,
 5 courts extérieurs
 - club house, vestiaires, bureaux, logement de fonction.

- couverture amovible (en tranche conditionnelle)
COÛT: 7,60 M€ HT
SURFACE: 7 300 m² SHOB dont 4 000 m² SHON.
CONCOURS: Janvier 2006
LIVRAISON: novembre 2009.

ENTREPRISE GENERALE: Capaldi.

